

Autour de Valenciennes

POIDS-LOURDS, VITESSE ET RODÉOS Les riverains se mobilisent route de Marchipont

ROMBIES-ET-MARCHIPONT Des poids-lourds du matin au soir, des courses de voitures le week-end, des automobilistes en pleine accélération... Les riverains de la route de Marchipont alertent les pouvoirs publics sur une situation qu'ils jugent invivables. La municipalité s'est saisie du problème.

LES FAITS Nuisances quotidiennes

Des pavillons bâtis au milieu des champs, à perte de vue, nichés à quelques mètres de la frontière belge. Des chemins de promenade pavés, qui conduisent tantôt vers un vieux moulin, tantôt vers un hameau au charme suranné et intact, ou encore vers un troupeau de vaches jouissant d'une atmosphère paisible. Voilà pour la carte postale de la route de Marchipont, à Rombies-et-Marchipont, un village de 760 âmes apprécié pour sa douceur de vivre. L'envers du décor, c'est la D59. Une route à grande circulation empruntée par quelque 130 camions par jour. Les premiers font trembler les murs dès 4h57. S'en suit un « convoi » d'une dizaine de camions. Puis, nouvelle heure de pointe entre 13h et 17h. Sans compter les passages réguliers tout au long de la journée, jusque tard le soir. Une longue ligne droite qui incite à la vitesse, en dépit des aménagements effectués : feu tricolore, dos d'ânes, zone 30, priorités à droite... Dans ce flot de camions, engins agricoles ou encore berlins puissantes en quête de sensation, il y a les poids-lourds de l'entreprise Soussi, située au bout de la rue, côté Quiévrechain.



La route de Marchipont est classée « route à grande circulation » (RGC). Aussi, le passage des poids-lourds y est autorisé et de fait, fréquent. Par ailleurs, le collectif de riverains réclame davantage de contrôles de police sur cet axe passant.

CONSEQUENCES Collectif « stop insécurité poids-lourds »

« Les transports Soussi ont agrandi leur flotte il y a deux ans, indique Marie*, une riveraine. On est venu s'installer ici pour la tranquillité, et finalement, on a autant de bruit que si nous étions en ville. Pourtant, il y a une sortie d'autoroute à Quiévrechain, mais ils préfèrent sortir à Onnaing et traverser le village pour accéder à leur dépôt. » Pendant un an, lorsque la rue a été fermée à la circulation à cause de l'effondrement de la chaussée, les riverains ont goûté à une tranquillité qu'ils avaient oublié... C'est à ce moment-là que Christophe* est venu vivre ici. L'environnement paisible répondait à toutes ses attentes, jusqu'au moment où... la route a été rouverte.

« Après l'histoire du trou, l'ancien maire Guy Huart a pris un arrêté municipal interdisant le passage des poids-lourds de plus de 7,5 tonnes dans la rue. Mais l'arrêté a été retoqué par la sous-préfecture. C'est là qu'on a décidé de créer le collectif », explique le Rombinois. Pétition lancée en juillet 2020, courriers envoyés au Département, à la sous-préfecture, à la gendarmerie, campagne d'affichage dans la rue... Le collectif redouble d'efforts pour « qu'on ne nous oublie pas ». De son côté, la maire Agnès Dolet est dans l'attente d'un rendez-vous avec les services de l'État. Objectif : prendre un nouvel arrêté municipal, validé cette fois par la sous-préfecture. *prénoms changés

ET APRÈS Une issue incertaine



Sur cet épineux sujet, la maire Agnès Dolet s'est inscrite dans la continuité de son prédécesseur, Guy Huart. « J'avais proposé un arrangement à M. Soussi, pour faire en sorte qu'il y ait moitié moins de camions qui passent dans la rue. Mais il n'a pas accepté. Cette histoire risque de durer longtemps... »

« Passer par Quiévrechain est trop dangereux »

ROMBIES / MARCHIPONT

Ses chauffeurs sont prévenus : il est interdit de dépasser les 30 km/h dans les communes de Rombies et Quiévrechain, sous peine de s'exposer à des sanctions, de la part de l'employeur lui-même. Preuve que Larbi Soussi ne prend pas à la légère les critiques formulées par ses voisins de la route de Marchipont. Même si, « je suis fatigué, j'en ai marre de ces gens-là ! », grogne le patron, qui a implanté son entreprise ici en 1992 et qui assure n'avoir jamais eu aucun problème auparavant. « Ce sont les nouveaux habitants qui cassent les pieds. S'ils ne voulaient pas avoir de camions devant chez eux, ils n'avaient qu'à s'instal-

ler ailleurs. » Larbi Soussi, spécialisé dans le transport de voitures, embauche environ 25 personnes et fait rouler une trentaine de camions. « Avant, il y avait beaucoup plus d'industries et de passages de camions, personne ne se plaignait. Il faut bien que les gens travaillent !, peste le chef d'entreprise. Selon lui, les aménagements destinés à réduire la vitesse route de Marchipont n'ont fait que renforcer les nuisances ressenties par les riverains. « Lorsque le camion s'arrête au feu, il fait du bruit lorsqu'il redémarre. Idem avec les dos d'âne ! » Mais alors pourquoi passer à tout prix par Rombies, alors que l'entreprise est située à Quiévrechain ? Pour des raisons de sécurité, explique Larbi Soussi. « C'est trop dangereux de

passer par le centre-ville de Quiévrechain pour rejoindre l'autoroute. Il y a deux écoles, un centre commercial... » Si toutefois, l'arrêté municipal était validé, le chef d'entreprise n'aurait d'autres choix que de filer vers Quiévrechain, où « les policiers municipaux pourraient sécuriser les abords des écoles », suggère Agnès Dolet. A moins que Larbi Soussi fasse à nouveau appel à la Fédération nationale des transporteurs routiers du Nord, qui avait obtenu l'annulation de l'arrêté municipal pour « atteinte à la circulation des marchandises, des convois exceptionnels et à l'activité des entreprises locales ». Dans un contexte de crise économique, pas sûr que ce risque soit pris.
Pauline Bayart



Un panneau en sortie de site rappelle aux chauffeurs de Larbi Soussi que la vitesse est limitée à 30 km/h.